

Postulat : « Un accès à la baignade au lac pour tous »

Monsieur le Président du Conseil Communal,

Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Chères et Chers collègues,

Depuis quelques années, et grâce à l'aménagement d'espaces et d'accès au lac de plus en plus nombreux, nous avons la chance dans notre commune de la Tour-de-Peilz de profiter de lieux de détente et de baignade très agréables et en particulier lors de ces étés caniculaires.

Face aux températures élevées, l'accès à des solutions de rafraîchissement devient essentiel pour chacun(e) et ceci indépendamment de ses capacités physiques.

Malheureusement, ces accès ne sont pas encore facilités pour des personnes à mobilité réduite.

En 2016 déjà, la commune d'Hermance a fait l'acquisition de chaises flottantes pour la baignade des personnes à mobilité réduite. Cette chaise aquatique tout terrain de trois roues permet à la personne accompagnante d'emmener sans difficulté au lac la personne à mobilité réduite pour la baignade. Vous trouverez des informations complémentaires sur le lien suivant : <https://www.info-handicap.ch/images/Tiralo.pdf>

Mon postulat s'articule autour de plusieurs éléments clés pour garantir un accès équitable et confortable au lac pour chacun(e).

1. Acquisition d'une chaise flottante « trois roues » spécialement conçue pour les personnes à mobilité réduite pour l'été 2024 ;
2. Lieu à définir pour la mise disposition de la chaise flottante et l'accès au lac (Quai Roussy, autre ?)
3. Mise à disposition d'une cabine équipée de dispositifs pour faciliter le changement et le stockage sécurisé du fauteuil roulant ;
4. Décider du mode de prêt (mise à disposition gratuite, clé pour cabine de stockage, caution...) par exemple en convenant d'un partenariat avec les stands sur le quai Roussy si cet endroit était retenu.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à mon postulat et pour sa prise en considération. Je demande qu'il soit transmis directement à la Municipalité pour étude.

Sophie Blank Barbezat - Conseillère communale PLR



La Tour de Peilz, le 29 août 2023